

Plaidoyer pour une condition

La célébration cette année de la fête des femmes a pris une forte coloration politique. Après des organisations qui la commémoraient plus ou moins traditionnellement, des partis politiques ont tenu à la marquer en grande pompe pour la première fois depuis l'avènement de la démocratie.

Au PRDS, les femmes ont fêté le 5 mars, date du discours de Néma prononcé par un Ould Taya qui pourfendait encore toutes les idées établies, y compris celle des femmes assignées à des fonctions "naturelles" de ménagères et mères de familles. Un discours que les chantres du système veulent immortaliser, célébrer et reformuler pour en faire le point de départ de l'existence des femmes Mauritaniennes modernes. Pour l'histoire, on peut dire qu'au pire, ce n'est qu'un discours parmi d'autres, que la lutte contre l'analphabétisme, la préservation des valeurs ancestrales (y compris celle des tribus et du conservatisme religieux, particulièrement opposé à toute émancipation au sens moderne du terme) et le retour aux sources sont venus vite supplanter, au mieux il peut s'agir de l'expression d'une volonté politique qui n'arrive pas à avoir un véritable impact sur le terrain, ni à trouver son répondeur au niveau social ou politique.

Pour la première fois aussi, notre jeune première dame a pris le devant de la scène pour mettre en valeur la fête des femmes mauritaniennes du 5 mars, et toute la Mauritanie officielle est venue rendre hommage à la clairvoyance du Guide.

Chez les femmes du RFD, c'est le huit mars qu'on a commémoré pour consacrer à la tradition mondiale, et aussi pour marquer la différence même si le discours est resté dans des sentiers très battus.

Même l'APP, alliance populaire progressiste, s'est fendue d'un communiqué qui félicite les femmes du monde entier pour cette fête.

Dans d'autres cercles, moins impliqués politiquement mais tout aussi agissants, la question se discute autrement.

A l'ambassade des Etats Unis, très active depuis 18 mois, des conférenciers et des participants, dont des imams, ont discuté de l'évolution du statut des femmes mauritaniennes de l'indépendance à nos jours.

La FLM, dans le cadre du programme national de bonne gouvernance, organise les 9 et 10 mars un forum des femmes décideurs en Mauritanie, à

Plaidoyer pour une condition

Suite de la Une

la suite d'une étude faite dans le cadre de ce programme il y a un an et relative à l'implication des femmes dans les sphères de décision en Mauritanie. Et ce ne sont que des activités entre autres.

Et avant et pendant tout cela, la TVM et les médias officiels ont ronronné au son des réalisations de la direction nationale et de tout le bien que son président veut pour nous.

Le grand écart

Entre l'évolution de leur statut et la participation agissante des femmes à la prise des décisions qui les concernent, dans un Etat moderne et constitutionnel qui se veut de droit, et un historique qui recourt, volontiers faite de mieux, à des modèles datant d'une autre époque au risque d'être anachronique, un jeu de grand écart dangereux est en train de se faire, délibérément, au sein des têtes pensantes et des théoriciens des combats humanistes en Mauritanie.

Et dans notre recherche effrénée de légitimation historique et religieuse d'un rôle agissant des femmes au niveau des centres de décision, on se réfère trop souvent à celles qui étaient les conseillères des grands de ce monde musulman au sein duquel nous sommes obligés de trouver nos références, et l'on oublie vite les "têtes brûlées" qui ont voulu, à leurs risques et périls, occuper les premières loges, y compris la plus "sainte" d'entre toutes, Aïcha.

Face donc à cette dualité historique et à notre vécu qui fait des femmes d'éternelles mineures, la complaisance dans le second rôle que lui assigne son statut social et religieux maintient une situation de statu quo qui fait que seule la volonté politique des hommes de faire participer les femmes peut les amener à devenir actrices de la vie publique, en l'absence de toute demande réelle dans ce domaine de la part de l'élite féminine instruite et des femmes actives en Mauritanie.

Et ce n'est pas la création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine, ni la décision de se doter d'une stratégie nationale de la promotion de la femme beaucoup plus orientée vers la conformité avec les normes internationales exigées par les bailleurs de fonds que vers une véritable réflexion concertée sur ladite condition, qui pourront trouver des réponses à l'absence de revendication de la part des femmes mauritaniennes d'une représentation équitable au sein des centres de décision, à la presque négligence par cette grosse institution qu'est le SECF de l'application, de la promotion et de la révision d'un code du statut personnel qui reste largement inspiré des us et coutumes existantes, ni à savoir pourquoi on occulte l'idée essentielle qui dit que l'égalité des droits civils ne peut exister sans l'égalité des devoirs.

Quand les femmes se sentent privilégiées, le disent et en profitent, par le fait qu'elles ne sont pas responsables et restent d'éternelles assistées, y voient-elles une marque de respect ou une expression acceptée de leur infériorité?

Le plaidoyer qui revient sur l'origine de l'homme, à la naissance d'Eve à partir d'une côte d'Adam et au péché originel n'explique pas à lui seul ni ne justifie l'absence d'équité dans les devoirs comme dans les droits. Et les idées reçues de la mauritanienne gavée, gâtée et princesse aux doigts façonnés "par des siècles d'oisiveté", selon Gabriel Féral, constitue un idéal auquel aspirent aujourd'hui, dans leur inconscient collectif, toutes les mauritaniennes, et correspond à celui de la femme de rêve du mauritanien lambda, bien qu'il n'était que le lot des rares compagnes des chefs de guerres dans les tout aussi rares périodes de faste que connaissent des sociétés nomades ou semi nomades où la précarité, dans le sens le plus absolu du terme, était la norme.